

# VINAUBERGE



## FICHE D'INSCRIPTION

### LE LIEU

- Plateforme commerciale pour vignerons et négociants dans les anciens locaux de la Cave Coopérative de Poilhes
- Espace de dégustation des vins et bar à tapas sur les berges du Canal-du-Midi
- Exposition permanente des vins et logements pour importateurs et particuliers
- Dégustation et vente des vins exposés aux particuliers
- Interaction entre particuliers, journalistes et professionnels du vin et de la gastronomie
- Séminaires et semaines à thème avec experts animateurs
- Présentation de tous les vins et leurs terroirs en toute neutralité
- Mutualisation des coûts pour composer des palettes mélangées

### LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 60 € HT paiement unique des droits d'inscription
- Engagement pour 12 mois, reconduit par tacite accord, validé par chèque, virement ou prélèvement
- En cas de prélèvement, merci de joindre un RIB
- Pour toute vente par Vinauberge s'appliquera le tarif de 240 bouteilles, facturé par le producteur

1er vin	2ème vin	3ème vin	Total pour 3 vins exposés
10 € HT / mois	8 € HT / mois	5 € HT / mois	23 € HT / mois

Votre interlocuteur à Vinauberge:

Domaine viticole:

Nom de Société (adresse de facturation):

Contrats d'exclusivité existants:	Numéro, rue / lieu-dit	Code postal	Ville

Nom et prénom du responsable des ventes:

Appellation principale:

J'expose pour 12 mois (nombre de vins):		E-mail:
		Téléphone portable:
<input type="checkbox"/>	1er inscription = 71,76€ TTC	Téléphone fixe:
<input type="checkbox"/>	1 Réf. = 143,52€ TTC	Fax:
<input type="checkbox"/>	2 Réf. = 258,33€ TTC	Date:
<input type="checkbox"/>	3 Réf. = 330,09€ TTC	Signature et Tampon:
Montant total TTC:		
Mode de paiement:		
<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Virement	<input type="checkbox"/> Prélèvement

## CONVENTION D'ADHESION VINAUBERGE

Il est préalablement exposé ce qui suit,

VINAUBERGE établira une plate-forme sous forme de galerie de vins avec salle de dégustation, salle de commerce et auberge en 2011, afin d'améliorer la vente des vins du Languedoc-Roussillon.

VINAUBERGE avec l'infrastructure de la Cave vont familiariser tant les cavistes internationaux que les amateurs de vins, les gastronomes et les journalistes avec les vins exposés.

Il a, ensuite, été arrêté et convenu ce qui suit,

### 1) Les obligations de VINAUBERGE

- instaurer le contact entre les cavistes et les vignerons
- présenter gratuitement les vins exposés aux négociants en vins.
- présenter aux négociants en vins les informations sur les vins, les prix, le domaine et le viticulteur, mises à la disposition par les viticulteurs, avec leur accord, dans une banque de données.
- offrir les produits des partenaires participants pour toutes les manifestations ayant lieu à VINAUBERGE.

### 2) Les obligations du viticulteur

Le viticulteur met chaque année, gratuitement à la disposition de VINAUBERGE, 12 bouteilles des vins pour la dégustation.

Le viticulteur met toutes les informations et données nécessaires concernant son vin à la disposition de VINAUBERGE qui est autorisée à les donner aux intéressés.

### 3) Modalités d'adhésion du viticulteur et paiement de droits d'inscription.

Pour chaque vin présenté, le viticulteur paiera un montant établi sur le bulletin d'in inscription.

La durée de la coopération est limitée à un an et le montant annuel doit être payé à l'avance par chèque ou prélèvement automatique.

Les frais d'inscription et de participation sont à payer une seule fois à l'avance.

### 4) Durée de la convention.

La durée de la convention est limitée à 1 an mais peut être reconduite par tacite accord par période de 12 mois.

### 5) Rupture de coopération/convention et indemnités

Cette convention peut prendre fin avant son terme. Il peut être dénoncé,

- Par dénonciation concertée entre les parties,
- Par rupture prononcée par VINAUBERGE en cas de retard de paiement ou manque d'échantillons de bouteilles de vin mises à disposition. En cas de rupture de la présente convention, les deux parties ne revendiquent aucun engagement et ne se réclament pas de dommages et intérêts.

SAS Domaine de POILHES LA ROMAINE, 1 Cour de la Cave à 34310 – POILHES

tel/fax : 04 67 21 78 42 – e-mail: info@vinauberge.com

RCS Béziers – 522 157 411 – SIRET / 522 157 411 000 11 Code APE / 1102B – TVA Intracommunautaire FR 522 157 411 000 11

– Modifié le 10 avril 2012 –